

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 46 (1975)
Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
Chambre d'économie et d'utilité publique

XLVI^e ANNÉE
Paraît une fois par mois
N° 8 Août 1975

SOMMAIRE

La 19^e Journée des apprentis méritants du Jura (157) : « Revenons aux petits nombres ! », par Roger Jardin (157) ; Hommages, par Norbert Froidevaux (159) ; « Pas de découragement », par Otto Nickler (160) ; L'apprentissage, par René Schenk (161) ; « La jeunesse est exigeante », par Rémy Berdat (162) ; Les lauréats 1975 (164). — **L'avenir de l'agriculture du Jura**, par Henri Cuttat (167). — **Chiffres et statistiques** : L'indice des loyers au printemps 1975 (170). — **Chronique économique** : Evolution des prix en Suisse - Indices suisses des prix (172).

La 19^e Journée des apprentis méritants du Jura

C'est à la halle de gymnastique de Glovelier que s'est déroulée, le vendredi 4 juillet, la 19^e Journée des apprentis méritants du Jura, organisée par la commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ.

Au cours d'une sympathique manifestation, rehaussée par les productions de l'excellente fanfare Concordia-Liberté, M. Roger Jardin, président de la commission, salua les quarante lauréats sur huit cents ainsi que MM. Norbert Froidevaux, maire, Georges Hennet, député, Rémy Berdat, vice-président de l'ADIJ, François Lachat, secrétaire général de l'ADIJ et député, Otto Nickler, chef de l'Office de la formation professionnelle, Paul-Emile Muller, directeur du Technicum de Saint-Imier, Roger Schindelholz, directeur de l'Ecole complémentaire commerciale de Delémont, ainsi que les très nombreux maîtres d'apprentissage présents.

Nous publions ci-après les allocutions prononcées par différentes personnalités avant la distribution, aux apprentis méritants, des traditionnels diplômes, prix et cadeaux.

« Revenons aux petits nombres ! »

par Roger Jardin, président de la commission pour la formation professionnelle

Des quatre exposés présentés l'année dernière à Boncourt, lors de la 18^e Journée des apprentis méritants, j'en ai extrait la quintessence, à savoir :

« Aimer ce que vous faites et vous réussirez ; ainsi vous serez armés pour défier les détracteurs et lutter contre la dégénérescence physique et morale. »

Quels sont, aujourd'hui, les lieux privilégiés de conflits sociaux ? Les grandes villes (exemple New York où il est dangereux de s'aventurer seul après 18 h.), les grandes usines (où les grèves fleu-

rissent), les grands établissements scolaires et universitaires (où la contestation est reine), les grandes prisons (où la révolte atteint son paroxysme). Tout ce qui porte la marque du méga, de l'hyper ou du maxi provoque excès, révolte, démesure. Revenons, pendant qu'il est encore temps, au précepte du sage grec :

Le grand nombre est mauvais

La solitude est mauvaise

Seul le petit nombre est bon.

Autrement dit, la devise : « Plus c'est